

Également dans ce numéro

Chronique du Président	3
Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec	4
La tournée du directeur général	6
Quand aurons-nous une politique publique du vieillissement	7
Le maintien à domicile	10
Chronique financière	20
Rendez-vous mieux-être 50+	22

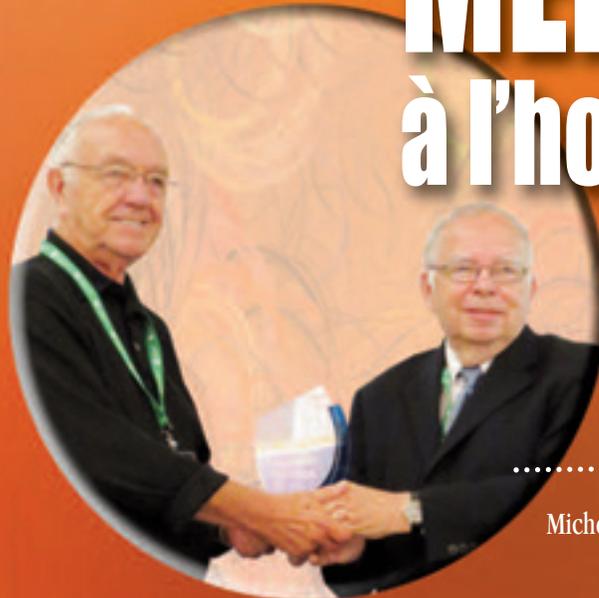


PRIX WILLIE LIRETTE

Roger Martin, président de l'AFANB
Carmon Dubé, récipiendaire

NOS MEMBRES à l'honneur

en page 16



PRIX LEADERSHIP

Willie Lirette, récipiendaire
Michel Vézina, président de la FA AFC 2013-2014

AGA ET BANQUET DU 15^E ANNIVERSAIRE

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015

- Programme page 13
- Fiche d'inscription à la dernière page de la revue



**METTEZ
CETTE DATE
à votre
calendrier**





Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick
Au cœur de l'action en Acadie!

JOHNSON 

ASSURANCES HABITATION+
AUTOMOBILE+VOYAGE



CECI EST SPÉCIALEMENT

POUR Vous

Il y a maintenant plus de 50 ans depuis que Johnson veille à ce que les membres d'associations et de groupes préférentiels profitent davantage de leurs garanties d'assurance. À titre de membre de l'AFANB, vous profiterez non seulement d'économies et de rabais supplémentaires, vous bénéficierez également de garanties étendues, d'un service de règlement des sinistres 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, des milles de récompense AIR MILES^{MD} et tellement plus. Si voyager et découvrir le monde vous passionne, renseignez-vous au sujet de notre Assurance Voyage MEDOC^{MD}. C'est une façon pour nous de vous apprécier.

Appelez dès aujourd'hui pour obtenir votre soumission.

Imaginez ce que *Vous* pourriez faire avec

25 000 \$*

Obtenez une soumission pour courir la CHANCE DE GAGNER

Johnson.ca/méritez

**ASSURANCES HABITATION
ET AUTOMOBILE**  

1-877-742-7490

**ASSURANCE VOYAGE
MEDOC^{MD}**  

1-855-733-6817

Johnson Inc. (« Johnson ») est un intermédiaire autorisé en matière d'assurance. Les assurances habitation et automobile sont principalement souscrites auprès de la société Unifund, Compagnie d'Assurance (« Unifund »). Johnson et Unifund sont des filiales apparentées. L'assurance automobile n'est pas offerte en C.-B., au Man., ou en Sask. Un régime différent est offert au Qc. Les rabais offerts pour les assurances habitation et automobile ne s'appliquent qu'au titre des contrats d'assurance souscrits auprès de la société Unifund. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer et (ou) varier selon la province ou le territoire. Les milles de récompense AIR MILES^{MD} ne sont accordés qu'au titre des contrats réguliers d'assurance habitation ou automobile souscrits auprès de Unifund et crédités lors d'un paiement de primes. Un (1) mille de récompense AIR MILES est accordé pour chaque 20 \$ de primes que vous acquittez (taxes incluses). Les milles de récompense AIR MILES ne sont pas disponibles en Sask., au Man. ou au Qc. ^{MD} Marques déposées/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employées en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Johnson Inc. (au nom de Unifund). MEDOC^{MD} est une marque de commerce déposée de Johnson. L'assurance MEDOC est souscrite auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et administrée par Johnson. Propriété commune des sociétés RSA et Johnson. Une clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Les modalités, restrictions et exclusions qui s'appliquent aux garanties sont précisées dans chacun des contrats d'assurance afférents. Le libellé officiel dudit contrat prévaudra. *Le Concours « Vous méritez PLUS » (le « Concours ») se déroule du 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2016. Le Concours est offert aux personnes qui, au moment de leur inscription : (i) sont membres d'un groupe reconnu tel qu'il est décrit dans le Règlement du Concours, (ii) sont des résidents du Canada (Qc et Nunavut exclus), et (iii) ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. D'autres critères d'admissibilité s'appliquent. Aucun achat nécessaire. Un prix de 25 000 \$ CA à gagner. Les chances de gagner varient selon le nombre d'inscriptions admissibles reçues. Vous devez répondre correctement à une question arithmétique. Consultez www.johnson.ca/méritez pour tous les détails du Concours.

Message du président

Au cours de la prochaine année, soit celle du 15^e anniversaire de l'association, de nombreux projets et défis nous attendent. Pour n'en nommer que quelques-uns, nous avons reçu du financement du ministère du Développement social afin de continuer le travail déjà entamé avec le projet de Municipalité et communauté amie des aînées et des Rendez-vous mieux-être 50+. De nouveaux projets verront aussi le jour, tels que l'entente avec l'Association des radios communautaires du N.-B., les Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec. À cet effet, vous trouverez plus de détails dans cette revue.

Les services dans les foyers de soins et les services de soins à domicile en français demeurent toujours notre priorité. Malgré les rencontres et les discussions que nous avons eues avec les instances gouvernementales depuis 2008, nous n'avons eu aucun résultat significatif à ce sujet. Cette année, nous allons continuer nos démarches en espérant recevoir des réponses et des résultats à ces demandes.

Le dernier discours du gouvernement provincial au sujet du budget nous a inquiétés. Il était question d'éliminer le taux de plafonnement de 113 \$ par jour à payer pour les foyers de soins. On nous parlait aussi de l'inclusion des épargnes et investissements dans le taux à payer dans les services de longue durée et de l'augmentation du programme de médicaments sur ordonnance. Les aînés, à faible revenu, seront épargnés par ces augmentations. Face à cette situation, nous avons rencontré la ministre du Développement social, l'Hon. Cathy Rogers afin de lui faire part de nos inquiétudes. Par la suite, nous avons reçu plus de détails à cet effet.



*Rencontre avec l'Honorable Cathy Rogers le 4 février 2015 à Fredericton.
De gauche à droite : Roger Martin, président de l'AFANB;
l'Honorable Cathy Rogers, ministre du Développement social et
Jean-Luc Bélanger, directeur général de l'AFANB.*

Malgré cela, nous avons toujours des questions et nous réalisons que les personnes aînées touchées par cette mesure sont celles de la classe moyenne. À noter que nous avons eu une rencontre avec les représentants de l'Association des universités du 3^e âge du N.-B. et la Société des enseignantes et enseignants retraités francophones du N.-B. afin d'unir nos forces pour mieux réagir face à ce défi et aux défis à venir. D'autres rencontres sont prévues avec les instances gouvernementales à ce sujet et pour d'autres dossiers concernant les aînées. Nous voulons nous assurer d'être consultés au préalable avant que des décisions soient prises. Tout au long de nos interventions, nous avons toujours recommandé la mise en place d'une politique publique sur le vieillissement. Elle permettrait d'avoir une vision plus claire, à court et à long terme, pour la population vieillissante.

Avec les années, nous avons acquis une bonne crédibilité auprès des instances gouvernementales et d'autres groupes, mais il reste que le recrutement

des membres demeure toujours un défi. Afin de continuer à augmenter cette crédibilité tout en se donnant les moyens financiers nécessaires pour continuer nos démarches, il est important que chacun et chacune d'entre nous soient un ambassadeur et une ambassadrice de notre Association afin de nous aider à recruter davantage de membres tout en faisant la promotion de notre Association et du travail effectué pour le mieux-être des 50 ans et plus.

Le 12 septembre 2015, à Petit-Rocher, lors de notre AGA, nous profiterons de cette occasion pour célébrer le 15^e anniversaire de notre association. Je vous invite à inscrire cette date à votre calendrier. Venez en grand nombre célébrer avec nous!

**AU PLAISIR DE VOUS REVOIR
à l'AGA et le banquet du 15^e!**

Roger Martin
Président de l'AFANB

La Voix est une publication de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. Elle est publiée grâce à la collaboration financière de Patrimoine canadien.



**Patrimoine
canadien**

**Canadian
Heritage**



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Courriels : aafanb@nb.aibn.com
Contenu éditorial : Jean-Luc Bélanger
Coordonnatrice : Mélanie Saintil
Mise en page : René Gionet, graphiste
Imprimé par : IMPRIMERIE A. DUPUIS PRINTING INC.
38 chemin Ohio, Shediac NB
Tél. : 506-532-3743
dupuisinfo@dupuisprinting.ca

Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec

Depuis le 25 février 2014, une entente de partenariat a été signée avec Carrefour 50+ Québec et l'Association francophone des aînés du N.-B. Le groupe Carrefour comprend la région du Bas-du-Fleuve Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Lors de cette rencontre, le groupe a décidé de travailler conjointement à sept projets. Tout d'abord, deux projets ont été acceptés : soit celui du Sommet des aînés de 2014 lors du Congrès mondial acadien et de l'activité hivernale les Jeux d'hiver 50 + Acadie-Québec.

Pour faire suite à cette entente, les premiers Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec auront lieu du 4 au 7 février 2016 à Campbellton au Nouveau-Brunswick et à Pointe-à-la-Croix au Québec. L'accent sera mis sur les activités hivernales extérieures pour faire sortir les personnes de 50 ans et plus avec quelques activités intérieures. À toutes ces activités, s'ajouteront la soirée d'ouverture, le jeudi soir, le vendredi, la soirée culturelle et le banquet, le samedi soir.

Le slogan

« **Bouge, Chante ou Gèle** »

identifie bien les quatre volets suivants :

• **ACTIVITÉS SPORTIVES :**

hockey gentilhomme, ski de fond, raquette, curling et quilles.

• **ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES :**

EXTÉRIEURES :

ballon sur glace, rallye de raquette, sculpture sur neige, trappage, soccer sur neige.

INTÉRIEURES :

pétanque, jeux de sacs de sable, baseball poche, jeux de Mississippi, activités de chantiers et bien d'autres.

• **ACTIVITÉS CULTURELLES :**

danse de set carré, gigue, magie initiative, atelier de conteur, atelier d'artisanat, soirée d'amateur avec des chansonniers et des musiciens et bien d'autres.

• **ACTIVITÉS DE MIEUX-ÊTRE :**

service d'évaluation de conditionnement physique des personnes de 50+, ateliers sur des sujets d'actualité déterminés lors du programme final.

En principe, en septembre, le programme et le formulaire d'inscription devraient être disponibles. Il est à noter que ces jeux d'hiver 50 + en partenariat avec les deux provinces en seront à une première expérience. En outre, les personnes de 50 et plus de l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et du Labrador, partenaires avec les Jeux de l'Acadie 50+, seront invitées à y participer.

• **ORGANISMES PARTENAIRES DE CET ÉVÉNEMENT :**

Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, les Jeux de l'Acadie 50+, le club des aînés de Notre-Dame des neiges de Campbellton, la Ville de Campbellton, Carrefour 50+ Québec, Municipalité de Pointe-à-la-Croix, Jeux des aînés de la Gaspésie, Actions des 50+ Bas-Saint-Laurent et le club des 50 ans+ de Pointe-à-la-Croix.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

a été créé et incorporé avec sept personnes, dont trois du Québec et quatre du Nouveau-Brunswick et nous avons embauché une personne pour coordonner les Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec.

Les Jeux de l'Acadie 50+

sont les parrains de cette activité avec l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. Au plaisir de vous rencontrer à cette activité hivernale, une première pour les aînés 50!



Votre CLUB ou votre COMITÉ
est intéressé à mieux connaître les dossiers et les projets de l'Association?

Contactez-nous et il nous fera plaisir de vous rendre visite et de répondre à toutes vos questions.

Composez le 1-866-523-0090 ou écrivez-nous à aafanb@nb.aibn.com.



Une belle journée ensoleillée au Village historique acadien durant la fin de semaine de l'encan annuel le samedi 13 septembre 2014.

Le Comité régional Dieppe-Moncton de l'AFANB arrive au VHA en autobus avec 50 passagers du sud-est à bord.



Un 3^e Rendez-vous culturel couronné de succès

Le 3^e Rendez-vous culturel 50+ organisé par le Comité régional Dieppe-Moncton, sous la responsabilité de Lorraine Julien, a eu lieu au Centre des arts et de la culture de Dieppe les 20 et 21 mars 2015. Vingt-cinq (25) artisanes, artisans et artistes, membres de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, se sont surpassés en offrant une grande variété de styles et de techniques, que ce soit en peinture, bois tourné, tapis hookés, courtepointes, etc...

L'événement a été organisé en collaboration avec le Centre des arts et de la culture de Dieppe. Comme en témoigne la photo, le vernissage a attiré beaucoup de visiteurs.



Club du Bel Âge de Caraquet

Le Club du Bel Âge de Caraquet organisait, le 28 mai dernier, le souper au homard annuel des bénévoles afin de les remercier pour leur engagement envers le club. Un certificat de reconnaissance a été remis à la doyenne de nos bénévoles, Madame Bernadette Landry, 95 ans et toujours active, pour son dévouement depuis de nombreuses années.



Jean-Luc Bélanger a eu toute une surprise quand les encanteurs ont demandé qu'il monte sur scène pour un concours de cris à l'original.

Pour une troisième année consécutive, en tant que directeur général, j'ai fait une tournée annuelle pour rencontrer les membres du conseil d'administration dans leur coin de pays et en même temps, les représentants des clubs et les membres des comités régionaux. Lors de ces rencontres, le président Roger Martin, le coordinateur des Rendez-vous mieux-être 50+ Jacques Ouellet, m'ont accompagné régulièrement. En outre, Robert Frenette, agent de projets et du concept MADA et Anne Godin, agente en communication étaient présents à deux endroits.

L'objectif prévu : connaître le point de vue des membres au sujet des différents dossiers et enjeux de l'AFANB, identifier les besoins des clubs et des régions pour nous permettre, par la suite, de trouver des pistes de solutions pour améliorer le mieux-être des personnes francophones de 50 et plus.

Dès janvier, nous avons visité la région du Restigouche et la région Chaleur. Ensuite, en février, les régions de la Péninsule acadienne, dont la région du Tracadie, du Grand Caraquet, de Bas-Caraquet, du Goulet et de Lamèque. Une rencontre a eu lieu en mars dans la région de Grand-Sault, de Miramichi et de Baie-Saint Anne. En avril,



Grand-Sault



Restigouche Est - Chaleurs



Kent Nord

la rencontre du nouveau président du club de Saint-Jacques et finalement, la région Shediac et Cap-Pelé par téléphone et par courrier électronique.

Cet automne, nous rencontrerons les régions non visitées, soit le comité Dieppe-Moncton après les changements à la présidence, la région Fredericton-Saint-Jean et celle de la région Kent-Sud dont le club de Cognac et de Saint-Paul de Kent.

IL VA SANS DIRE QUE PLUSIEURS SUJETS ONT ÉTÉ ABORDÉS :

- les Rendez-vous mieux-être 50+ , nouvelle appellation des forums santé et mieux-être;
- renseignements donnés au sujet du projet Nouveaux horizons avec les radios communautaires;
- demande d'un projet culturel;
- programme de rabais auprès des commerçants dans les régions du Nouveau-Brunswick;
- centre d'accompagnement envers la maltraitance des aînés;
- programme MADA-CADA; la revue « La Voix »;
- 15^e anniversaire de l'AFANB; rencontre à Petit-Rocher des clubs et des comités régionaux le 2 mai;
- invitation au recrutement et autres sujets en général.



Péninsule acadienne

Merci de l'accueil que les membres présents nous ont réservé, de l'échange et du partage des idées! Ces rencontres permettent de tisser des liens avec les régions et donnent à tous un élan pour continuer le beau travail accompli ici et là.

Ensemble, soyons solidaires avec l'AFANB et poursuivons pour le mieux-être de toutes les personnes aînées francophones de la province!



Quand aurons-nous une politique publique du vieillissement?

par Jean-Luc Bélanger, directeur général de l'AFANB

A la suite des changements annoncés par le gouvernement Gallant pour les taux d'hébergement des aînés dans les foyers de soins et après réflexion et consultation auprès des trois organismes francophones des aînés, des membres des conseils d'administration de ces groupes et d'une partie de la population francophone des aînés au Nouveau-Brunswick, nous constatons que la plupart disent qu'ils auraient préféré garder la formule précédente qui fonctionnait bien sans être toutefois parfaite.

Après les rencontres avec la ministre du Développement social, des compromis ont été apportés à la nouvelle formule proposée surtout au sujet de la résidence et des biens matériels qui ne seraient pas calculés comme un avoir. Malgré cela, il n'en demeure pas moins que nous avons besoin d'avoir des précisions et des clarifications au sujet de la formule que nous trouvons complexe et compliquée à suivre, surtout en ce qui concerne, l'avoir liquide.

Nous reconnaissons que le gouvernement respectera le fait que ceux qui n'ont pas les moyens financiers seront protégés avec la nouvelle formule. Nous sommes heureux de cette décision! Toutefois, nous constatons que les gens les plus affectés par cette nouvelle approche seront ceux de la classe moyenne, qui, avec les années, ont fait des économies avec prévoyance et sagesse. Il ne fait aucun doute que cette nouvelle méthode de paiement les pénalisera.

Selon Statistiques Canada, 50 % de la population de 65 ans et plus au Nouveau-Brunswick possèdent entre 4,000 \$ et 15,000 \$ d'économie. Certains commentaires oraux et écrits depuis le lancement de l'idée « que les aînés devraient contribuer au déficit de la province comme les autres et « que les « baby-boomers » qui arrivent à la retraite ont tous bénéficié du gouvernement, que les aînés sont bien nantis et qu'ils devraient participer au déficit de la province. » et depuis la publication de l'annonce, lancée de façon expéditive, cela a créé de l'insécurité et de l'inquiétude auprès des aînés qui, pour la plupart, sont vulnérables devant cette situation. Plusieurs clarifications manquent dans la formule présentée. Comment le gouvernement récoltera-t-il cette somme? Beaucoup de confusion créée!

Il est à noter que les personnes aînées payent des taxes, elles sont d'actuelles consommatrices; elles ont élevé une famille et elles ont payé les études de leurs enfants, etc. En outre, plusieurs ont donné de nombreuses heures de bénévolat à leur communauté. Le gouvernement doit prendre cela en considération et le garder en mémoire.

Il va sans dire que nous sommes d'accord avec la population qui souligne au gouvernement d'aller chercher des revenus plutôt que de parler constamment de coupes budgétaires. Revenir au taux d'imposition de la taxe individuelle de 2008, augmenter la TVH de 2 % avec des clauses pour les personnes à faible revenu, avoir des routes à péage (les provinces voisines du Nouveau-Brunswick dans les Maritimes exigent une cotisation), taxer la malbouffe, augmenter les taxes auprès des entreprises au lieu de les diminuer, etc.

En mars dernier, plusieurs organisations et dirigeants francophones des aînés ont été invités par la Chaire de recherche du

vieillesse de l'Université de Moncton, à réfléchir au sujet de cette situation du vieillissement au Nouveau-Brunswick. La rencontre a permis de prendre connaissance des recherches faites à ce jour afin de pouvoir demeurer chez soi le plus longtemps possible et avoir des services et des programmes améliorés de soutien à domicile. Lors de cette rencontre, plusieurs recommandations et idées ont été mentionnées : contrer l'isolement, avoir plus d'autonomie, améliorer les structures des services, développer une **politique publique du vieillissement**, avoir les ressources humaines et financières au niveau communautaire, déterminer le rôle des communautés et gérer le déclin des groupes sociaux. Étant donné le taux de longévité accrue, les représentants des organismes des aînés francophones se renseignent et essaient d'être actuels en ce qui concerne leur avenir.

Depuis plusieurs années, un certain nombre d'organismes d'aînés ont répété aux différents gouvernements élus, **l'importance de développer une politique publique du vieillissement, d'améliorer le soutien à domicile, d'augmenter les outils de prévention des maladies, notamment la promotion et l'éducation à la responsabilisation de la santé primaire, développer une organisation de coordination communautaire, un guichet unique des services afin de pouvoir garder nos aînés le plus longtemps chez eux afin que l'hébergement en foyer soit le dernier ressort, de réduire les permis pour les foyers de soins spéciaux du niveau 1 et 2 afin que les ressources financières soient destinées aux services pertinents et significatifs aux aînés qui choisissent de rester dans leur demeure.**

... suite à la page 8

En principe, la situation que nous vivons actuellement ne se produirait pas si nous avions **une politique publique du vieillissement**. En outre, **un constat dont il faut tenir compte est que la population est de plus en plus vieillissante. Les statistiques sont révélatrices. Conséquemment, le gouvernement ne peut ignorer ces faits.**

D'ici 2060, nous ferons face à un vieillissement galopant et nous n'avons pas de plan à court et à long terme au Nouveau-Brunswick et aucune **politique publique du vieillissement**. Il ne fait aucun doute que

cette politique permettrait une planification stratégique à court et à long terme pour la population et la gouvernance.

Le gouvernement actuel a-t-il une vision à long terme pour le mieux-être de toutes les personnes de 50 + au Nouveau-Brunswick? Pourquoi le gouvernement ne deviendrait-il pas innovateur en développant **cette politique publique du vieillissement**. **Cela dit, les personnes âgées ne vivraient pas la situation actuelle. Elles sauraient à quoi s'attendre et planifieraient leur retraite à court et long terme.**

En conclusion, nous sommes toujours prêts à travailler avec le gouvernement pour faire avancer les dossiers des aînés francophones au Nouveau-Brunswick et nous serons favorables aux changements après une consultation transparente, permanente, continue et non seulement en état de crise.

Une politique du vieillissement à court et long terme, le mieux-être des personnes âgées 50 + en dépendra...



De gauche à droite: Roger Doiron, directeur général de la SERFNB, Roger Melanson, ministre des Finances du N.-B., Jean-Luc Bélanger, directeur général de l'AFANB et Benoît Duguay vice-président de l'AUTANB »

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada a un nouveau président

Dans le cadre de son Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 21 août 2014 au Nouveau-Brunswick, la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) a élu un nouveau président en la personne de M. Roland Gallant. Monsieur Gallant réside à Kedgwick au Nouveau-Brunswick où il a eu une longue carrière dans le domaine de l'enseignement. Sur le plan bénévole, il a été impliqué dans l'organisation d'activités culturelles dans la région de Kedgwick. De 1998 à 2000, il a siégé au comité d'étude qui a conduit à la fondation de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick



Roland Gallant

(AFANB), puis à son Conseil d'administration pour huit années avant d'en devenir le président de 2008 à 2012.

« Je suis très heureux, affirme M. Gallant, que les membres de la FAAFC me fassent ainsi confiance et j'ai l'intention de travailler avec beaucoup d'enthousiasme pour faire en sorte que les aînés francophones au Canada puissent s'épanouir pleinement au sein de leur communauté. J'ai l'intention de travailler de très près avec chacune des fédérations et associations d'aînés francophones et de les représenter au meilleur de ma connaissance ».

Extrait du communiqué de presse de la FAAFC du vendredi 22 août 2014.

Jeux de l'Acadie 50+

Lors de la clôture des Jeux des aînés de l'Acadie à Saint-Quentin le 24 août 2014, nous avons précisé officiellement la modification apportée au titre des jeux. C'est donc de cette façon, que nous avons annoncé la municipalité hôte. « **Les 5^{es} Jeux de l'Acadie 50 + auront lieu du 18 au 21 août 2016 à Shédiac en 2016.** »

Une équipe du comité organisateur, présente à Saint-Quentin, a rencontré les différents comités des jeux pour apprendre comment se déroulaient les jeux et avoir des conseils pour mieux se préparer à la finale des JA50+ de 2016.

Après leur retour à Shédiac, les membres du comité organisateur se sont mis à l'œuvre et ont organisé une rencontre et peu à peu, plusieurs autres membres se sont joints à l'équipe responsable de ces jeux. Au tout début, le nom suivant a été choisi pour l'incorporation : « **Le comité organisateur des Jeux de l'Acadie 50+ 2016 à Shédiac** ».

Par la suite, en novembre, la Ville de Shédiac, le comité organisateur et l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick ont signé le protocole d'entente lors d'une conférence de presse. L'AFANB, parrain des jeux, déterminait les rôles et les responsabilités de chacun des partenaires.

Au cours de l'hiver, la lecture du rapport transmis par Saint-Quentin permettait de préciser les rôles et les responsabilités des postes selon de la structure et l'organigramme pour permettre aux membres du comité de mieux comprendre leur rôle et leur responsabilité.

Un concours pour trouver un logo et un slogan a été lancé auprès de la population. Le slogan suivant a été choisi : « **Naviguons ensemble vers le mieux-être** » souligne l'importance de la mer pour Shédiac, la ville hôte des Jeux 2016. Cela rappelle aussi



Jacques LeBlanc, maire de Shédiac
et Guy Lavigne, président du Comité organisateur des JA50+ 2016 à Shédiac

à quel point se rassembler dans un esprit chaleureux et amusant favorise notre mieux-être individuel et collectif.

LE LOGO ILLUSTRE BIEN LES PARTICULARITÉS DE SHÉDIAC.

- Le bateau naviguant sur une vague rappelle le slogan des JA50+ 2016 et l'énergie des Acadiens réunis pour participer aux jeux.
- L'étoile, qui servait autrefois de GPS aux marins acadiens, est un symbole associé aux Acadiens depuis qu'ils ont adopté le drapeau tricolore orné d'une étoile. Cette étoile symbolise aussi la joie de se retrouver entre nous.
- Shédiac étant la « capitale du homard », c'est évidemment un homard qui porte le flambeau.
- Les couleurs du logo sont les mêmes que celles du drapeau acadien.

En outre, un dépliant a été imprimé pour faire la promotion de l'événement auprès de la population de la région et partout au Nouveau-Brunswick, à l'île du Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Labrador et au Québec. Il illustre bien le programme préliminaire avec les cinq volets : sportif, récréatif, culturel, mieux-être et pour 2016, l'ajout d'un tout nouveau volet intergénérationnel compétitif.

Le travail du comité se continuera au courant de l'été et en septembre, l'ardeur au travail sera plus grande avec les différents comités pour amener les jeux à terme. En principe, au printemps 2016, la programmation officielle et le dépliant seront disponibles pour les personnes qui voudront s'inscrire aux Jeux de l'Acadie 50 + à Shédiac.



Conseil de direction des JA50+ de l'Atlantique

Comité organisateur, merci du beau travail accompli et bon suivi aux différents dossiers!

LE MAINTIEN À DOMICILE :

Le 23 mars dernier, 26 personnes représentant plusieurs organismes d'aînés de la province ont participé à une journée de consultation sur la thématique du maintien à domicile au Nouveau-Brunswick. Avec la collaboration de l'Association francophone des aînées et aînés du N.-B. (AFANB), les animatrices, Suzanne Dupuis-Blanchard, titulaire de la Chaire de recherche en santé CNFS-Université de Moncton sur le vieillissement des populations et professeure à l'École de science infirmière et Odette Gould, professeure à la Mount Allison University, ont voulu faire réfléchir les participants sur la situation présente, mais aussi future du vieillissement dans la province.

En avant-midi,

la thématique de la situation actuelle du maintien à domicile a su entretenir les participants dans une discussion bien intéres-

sante. Nous retenons que vieillir chez soi signifie être à la maison, dans une zone de confort, entouré de ses affaires, avec un sentiment de sécurité et le maintien de l'autonomie. Le type de logement semble aussi important pour faciliter le maintien à domicile. L'isolement et le sentiment d'insécurité ont été identifiés comme étant des défis pour le vieillir chez soi. Nous avons aussi entendu que les personnes nécessitent du soutien pour les transitions reliées au chez-soi.

Après la présentation du continuum de l'autonomie, les participants ont discuté que les personnes autonomes peuvent nécessiter des services tels que le ménage et le déneigement l'hiver/le gazon l'été. Nous avons entendu qu'afin de maintenir un niveau optimal d'autonomie, il est important d'avoir accès à des programmes de prévention de la maladie et de promotion de la santé. Il faut aussi se préparer pour l'avenir (testament, décision en famille) malgré les craintes et la peur de transition

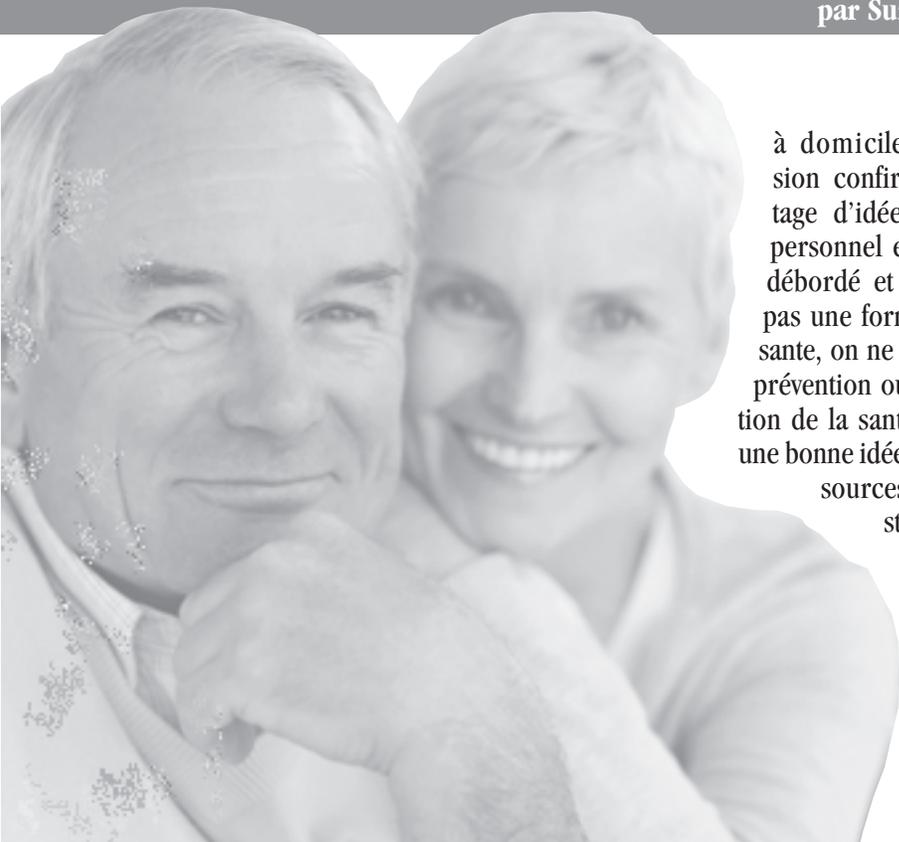
du logement. Pour les aînés semi-autonomes ou en perte d'autonomie, le milieu semble un facteur important. Le fait de demeurer en région rurale a un impact sur l'accès au transport ainsi que le sentiment d'isolement. La présence de la famille est importante pour les aînés en perte d'autonomie. La démence semble aussi un facteur changeant la situation du maintien à domicile, car on dit que la famille est plus inquiète, il peut être difficile de reconnaître les besoins, et il y a peu de ressources pour permettre le maintien à domicile et encore moins pour les gens avec une démence. Des sessions d'information pour les familles sont importantes afin de faciliter les transitions reliées à la démence. Les participants reconnaissent aussi la pauvreté chez les aînés et les difficultés d'accès aux services appropriés. Plusieurs participants sont en accord pour dire que le soutien de la communauté est essentiel : avoir une banque de bénévoles bien coordonnée, une approche « bottom-up » pour appuyer les aînés, assurer la disponibilité des services en



Jean-Luc Bélanger, directeur général de l'AFANB; Willie Lirette de l'AUTANB, Denise Caron Bélanger de l'AFANB; Odette Gould, chercheuse de l'Université de Mount Allison; Suzanne Dupuis Blanchard, directrice de la Chaire de recherche du vieillissement et du Centre d'étude de l'Université de Moncton; Roger Doiron, directeur général de la SERFNB; Robéa Cormier, présidente de la FCANB et Hector Cormier membre de la SERFNB.

rapport de la journée de consultation

par Suzanne Dupuis-Blanchard, PhD



à domicile. La discussion confirme un partage d'idées : non, le personnel est déjà trop débordé et celui-ci n'a pas une formation suffisante, on ne ferait pas de prévention ou de promotion de la santé; oui, c'est une bonne idée, car les ressources, l'infrastructure sont déjà en place et c'est une option économique m e n t abordable pour la pro-

vince. Il faut s'assurer que les services sont offerts en français et que les services soient publics pour l'application de la loi sur les langues officielles. On suggère un projet pilote. Et en fin de rencontre, les participants se prononcent sur les priorités de recherche pour l'avenir.

LES SUGGESTIONS INCLUENT : l'isolement, l'autonomie, la structure des services, la préparation aux transitions reliées au vieillissement, le développement de politiques publiques, les ressources humaines, le rôle des communautés, le déclin des groupes sociaux (ex : club d'âge d'or), et les droits des aînés. Aussi, nous entendons que la recherche sur le maintien à domicile doit se poursuivre.

français et l'éducation pour faciliter les transitions de logement. En fait, on dit que les aînés semi-autonomes sont majoritaires et qu'il est bien acceptable d'avoir besoin d'aide pour maximiser son indépendance. Les participants discutent du manque d'encadrement ou de coordination des services disponibles pour le maintien à domicile et que des moyens innovateurs sont nécessaires pour que les aînés puissent demeurer chez eux. On reconnaît aussi que certains foyers de soins et résidences offrent des programmes qui stimulent les aînés psychologiquement et physiquement et que pour certaines personnes, elles seraient mieux dans un foyer qu'à la maison. On souligne aussi la ressource incontournable des personnes aînées autonome qui peuvent contribuer à la communauté.

En après-midi,
la discussion se tourne vers l'avenir. Suzanne et Odette présentent l'idée des foyers de soins pour le maintien

Bienvenue au Club de St-Hilaire

dans la grande famille
de l'AFANB!!!

N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER

**le FACEBOOK
de l'AFANB**



NON, à la hausse des taux pour les résidents dans un foyer de soins!

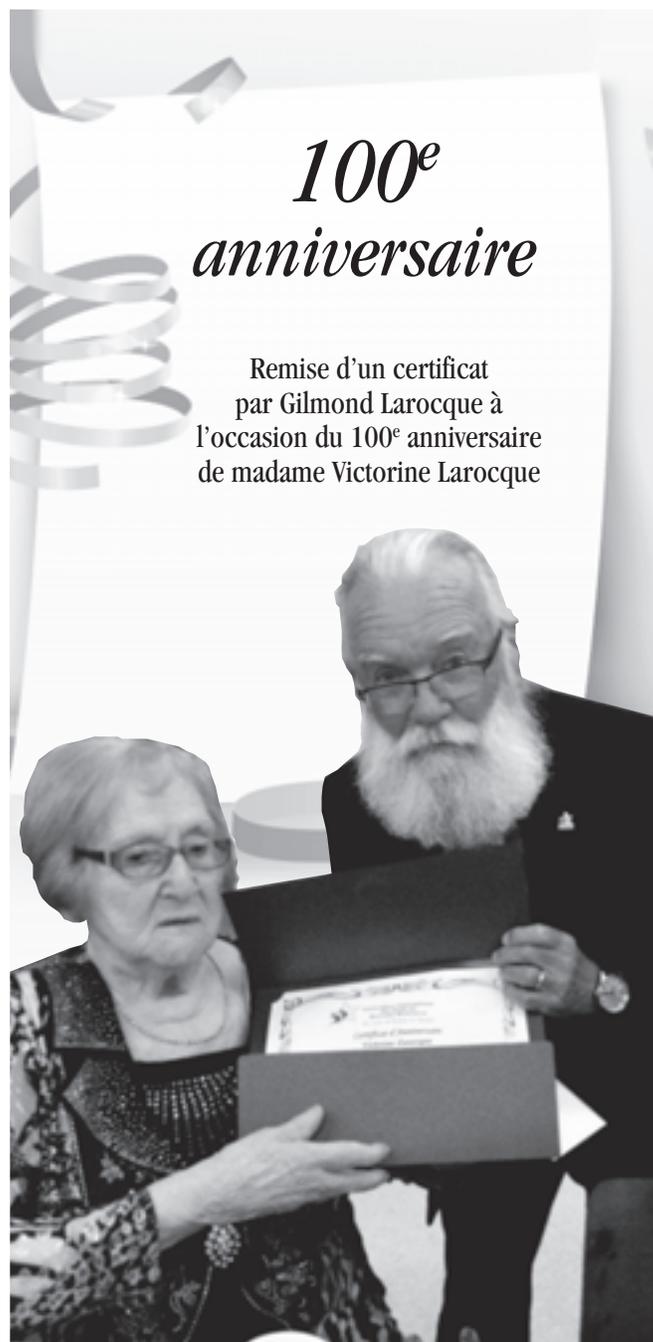
Depuis plusieurs semaines, l'Association francophone des aînés du N.-B. a entrepris différentes démarches pour informer la ministre Cathy Rogers, le ministre des Finances Roger Melanson et le Premier ministre qu'elle n'est pas d'accord avec la politique des foyers de soins qui inclut les épargnes et les investissements pour vivre dans un foyer de soins.

Le gouvernement semble faire la sourde oreille aux revendications de nos aînés partout en province. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas encore d'indications qu'ils changeront d'idées à ce sujet. Le groupe que je représente ne croit pas que nos demandes de garder le statu quo ont été prises en considération.

Un manque de consultation fait que les coûts des foyers de soins ont créé beaucoup d'anxiété et du stress chez les aînés et leur famille. Nous ne pouvons plus laisser le gouvernement prendre des décisions qui nous semblent improvisées et sans planification au sujet de l'avenir du vieillissement de la population. D'ici 2026, on estime que 26,3 % de la population sera âgée de 65 ans et plus. Et d'ici 2025, le nombre d'aînés de 75 ans et plus augmentera au Nouveau-Brunswick.

Nous demandons donc sérieusement au gouvernement de rétracter la politique proposée dans le calcul de la contribution pour vivre en foyer de soin et de regarder à d'autres alternatives suggérées lors de la Révision stratégique des programmes lorsque la population a été invitée à exprimer ce qu'elle avait à dire.

Roger Martin, président de l'AFANB
Jean-Luc Bélanger, directeur général de l'AFANB



*100^e
anniversaire*

Remise d'un certificat
par Gilmond Larocque à
l'occasion du 100^e anniversaire
de madame Victorine Larocque

VOYAGE À LA SUCRERIE DE PAQUETVILLE par le Comité régional Dieppe-Moncton



Assemblée générale annuelle 2015 et banquet du 15^e anniversaire de l'AFANB

samedi 12 septembre 2015
de 9 h 30 à 16 h 30



Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick

Au coeur de l'action en Acadie!

PROGRAMME ET ORDRE DU JOUR

9 h 30 **Accueil et Inscription - Domaine Étudiant au 636, rue Principale à Petit-Rocher**

10 h **Mot de bienvenue du président**
Présentation des invités (s'il y a lieu)

Ouverture de l'AGA 2015 par le président

Élection d'une présidence d'assemblée

Élection d'un.e secrétaire d'assemblée

Vérification du quorum par la présidence de l'assemblée

Directives et procédures de l'assemblée délibérante

Présentation des membres du C. A.

Rapport du comité de mise en candidature

Adoption de l'ordre du jour de la réunion d'affaires

Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2014

Suivi du procès-verbal - 2014

Rapport du président- Roger Martin

Rapport du directeur général - Jean-Luc Bélanger

Rapport comité des JA50+ - Gilmond Larocque, président

12 h **Banquet du 15^e anniversaire de l'AFANB**
Club d'âge d'or de Petit-Rocher au 609, rue Principale à Petit-Rocher

CONFÉRENCIÈRE INVITÉE - l'Honorable Cathy Rogers, ministre du Développement social

Présentation de deux Prix Willie Lirette

Reconnaissance des membres du conseil d'administration depuis 15 ans

14 h **AGA (suite) – Domaine Étudiant au 636, rue Principale à Petit-Rocher.**

Adoption des états financiers vérifiés

Présentation des prévisions budgétaires 2014-2015

Choix du vérificateur

Cotisation annuelle des membres

Résolutions du Conseil d'administration

Recommandations et propositions des membres (s'il y a lieu)

Remerciements aux membres du conseil d'administration qui terminent leur mandat.

Élection à la présidence de l'AFANB

Élection des représentants des régions au sien du Conseil d'administration

Affaires nouvelles

16 h 30 **Levée de l'assemblée**

SOMMET DES AÎNÉS 2014

Un premier Sommet des aînés en Acadie a eu lieu les 19 et 20 août 2014 à la polyvalente Cité des Jeunes AM Sormany d'Edmundston dans le cadre du Congrès mondial acadien, grâce à l'initiative de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick.

Nous avons attiré pour ce premier Sommet près de 200 personnes (participants et personnes-ressources) provenant du Nouveau-Brunswick et d'autres provinces et territoires canadiens ainsi que des représentants d'institutions intéressées à la question des aînés. Les participants ont pu bénéficier de conférences, d'ateliers et d'activités ludiques. Ils ont pu faire le tour des dix-sept (17 kiosques) installés sur place ainsi que de participer en soirée, à un spectacle à Expo Monde.

Au cours de cette rencontre, Carmon Dubé du Club Harmonie de St-Jacques a reçu le prix Willie Lirette pour son engagement à l'avancement des aînés francophones. Ce prix est décerné par l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. Un autre acadien du Nouveau-Brunswick, Willie Lirette, a reçu le prix du Leadership national, décerné par la Fédération des aînés et aînés francophones du Canada, pour son engagement à la cause des aînés francophones.

À la fin du sommet, l'animateur René Cormier, nous a partagé ses réflexions et en particulier, un témoignage de sa mère de 91 ans qui nous disait qu'il était important comme aînés d'être porteurs d'espoir, de regarder la jeunesse avec admiration parce qu'ils portent en eux des rêves que nous leur avons légués et d'aimer son pays, sa

langue et sa culture. Le Sommet s'est terminé avec la chanson « Viens voir l'Acadie ».

Ce premier Sommet des aînés nous a permis de donner aux aînés une plus grande visibilité dans le cadre d'un congrès mondial acadien en plus de promouvoir une image positive du vieillissement de la population et leur contribution. On a pu proposer, donner quelques pistes de solutions et outils concrets pour relever ces enjeux.

Le message fort qui est sorti de ce Sommet c'est que les aînés sont des alliés disponibles et prêts à s'impliquer dans leur communauté et dans les projets de société. Les aînés ont réaffirmé qu'ils étaient une force, pas juste des demandeurs et des victimes, mais aussi des acteurs de changements positifs. C'est pourquoi ils désirent être consultés, impliqués et sollicités dans la recherche et la mise en place de moyens et de services destinés à leur assurer un vieillissement actif, en santé et enrichissant. Il faut prendre les

moyens pour mettre à profit leurs compétences et connaissances au profit du mieux-être de nos communautés.

Ce Sommet a été rendu possible grâce à la contribution financière du Congrès mondial acadien 2014, du ministère des Communautés saines et inclusives du Nouveau-Brunswick, des Caisses populaires acadiennes, Johnson et Médoc, du ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec, de Jeunesse Canada au travail et de la Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick.



Photos souvenirs



Le président du Conseil de direction des Jeux des aînés de l'Acadie, Gilmond Larocque, fait un petit pas de danse avec la mascotte.



Le tournoi de rondelles de plus en plus populaire au programme des Jeux.

Merci de l'accueil à Saint-Quentin!!!

PRIX NATIONAL DE LEADERSHIP

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada a profité de son séjour au Nouveau-Brunswick pour remettre le prix national de leadership. La FAAFC était ainsi très heureuse de remettre ce prix à M. Willie Lirette qui a été reconnu pour son engagement et son grand dévouement au sein de la province au niveau national.

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada a pour mission de défendre les droits et les intérêts des aînées et aînés francophones du Canada et de faire valoir leurs besoins de façon à



De gauche à droite : Willie Lirette, récipiendaire du Prix National du Leadership 2014 et Michel Vézina, président de la Fédération des aînées et aînés du Canada 2013-2014

leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur langue et culture. Les membres associatifs de notre Fédération représentent plus de 2 millions d'aînés francophones au Canada et comptent près de 60 000 aînés francophones membres.



Extrait du communiqué de presse de la FAAFC du vendredi le 22 août 2014

PRIX WILLIE-LIRETTE

C'est exceptionnellement dans le cadre du Sommet des aînés 2014 à Edmundston, N.-B. que l'Association francophone des aînés du N.-B. a remis le prix Willie-Lirette 2014 à Carmon Dubé, originaire de St-Jacques, reconnaissant par ce geste la contribution exemplaire de ce dernier à la vie sociale, associative, communautaire et culturelle de son milieu et de sa région.

L'enthousiasme, l'innovation et l'engagement décrivent on ne peut mieux le parcours de Carmon Dubé, qui fut présenté par Nora Saucier, chargée de rendre hommage au récipiendaire. « À titre de vice-président puis de président du Club Harmonie de St-Jacques, Carmon a donné et donne encore un nombre incalculable d'heures de bénévolat pour l'avancement de cette organisation. Sous sa direction, le membership du Club a connu une augmentation de 20 % par année et des rénovations majeures ont été réalisées à la propriété du Club, Carmon ne se contentant pas de superviser les travaux et mettant la main à la pâte



De gauche à droite : Roger Martin, président de l'AFANB et Carmon Dubé, récipiendaire du Prix Willie-Lirette 2014.

avec les ouvriers. » Carmon a également démontré ses talents de gestionnaire en redressant les finances du Club et en partageant sa vision progressive et intégrant les nouvelles technologies dans les outils de communication du Club avec ses membres. Il a au cours des années multiplié et varié les activités proposées par le Club, considérant qu'il est très important que cha-

cun des membres trouve des activités pour soutenir ses goûts et aspirations. Toujours prêt à partager ses expériences, compétences et ses idées avec tous et toutes, il donne des ateliers et des conférences au Club, dans les clubs sociaux, dans les écoles, à la bibliothèque publique et dans d'autres lieux. Les écoles de la région font souvent appel à lui pour des services ou pour jouer des rôles au sein de diverses activités telles que des expo-sciences, la semaine du patrimoine, etc. Il siège également au conseil d'administration de l'Association francophone des aînés du N.-B., y investissant de son temps et mettant à profit ses nombreuses expériences terrain en animation communautaire.

Le prix Willie-Lirette, portant le nom du premier président de l'AFANB, a été créé en 2005 en reconnaissance des nombreux services que celui-ci a rendus à la société en général, tant au niveau fédéral, provincial que régional. Cette distinction est remise annuellement par l'organisme afin de reconnaître le travail exemplaire de l'un de ses membres.

Et ça continue

Trois ans après avoir initié le mouvement des municipalités et communautés amies des aînés, l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick se réjouit de l'allure que prend ce dossier. Il faut se rappeler que cette initiative demeure une valeur ajoutée au mieux-être de la population vieillissante et celui des communautés dans son ensemble. Elle veut faciliter la prise en charge individuelle et communautaire des actions pour favoriser un vieillissement actif

En novembre dernier, une deuxième rencontre du réseau MADA/CADA a réuni 24 personnes à Bathurst. Un conseiller régional en mieux-être du Ministère des communautés saines et inclusives du NB est venu nous entretenir sur les aides financières qu'offre leur ministère.

On a constaté que plusieurs projets ont émergé des plans d'action élaborés, à titre d'exemples :

- le projet *Voisin secours* à qui invite les citoyens vivant à proximité d'une résidence de personnes âgées (semi-autonome) d'accueillir des aînés en situation d'urgence en attendant les secours ;
- une semaine des aînés ;
- un projet de construction d'habitations intergénérationnelles ;
- l'élaboration de plusieurs guides destinés aux personnes âgées (i.e. Guide pour les services à domicile, succession, 28 capsules d'informations générales, conversion des RÉER en FERR, pensions de vieillesse, question-réponse sur l'importance d'un mode de vie sain etc.) ;
- Vélo-Ville ou des jeunes cyclistes pourront transporter des aînés dans une 'bulle' remorque de deux passagers à la fois ;
- un plan maître pour un parc des aînés a été ajouté au plan de la municipalité.

Rencontre du réseau MADA du 19 novembre 2014 à Bathurst



Ayant dans la mire les 53 communautés membres de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick sans oublier les communautés francophones de la Miramichi et de St-Jean nous avons déjà recruté 11 communautés dans le mouvement des communautés et municipalités amies des aînés. Au cours de la prochaine année, nous avons comme objectif d'associer quatre nouvelles communautés ou municipalités à ce mouvement.

De plus nous nous proposons de développer un système de reconnaissance pour nos communautés et municipalités amies des aînés et organiser une activité de reconnaissance et de formation annuelle en impliquant nos organismes partenaires. Comme autres activités, nous prévoyons mettre en évidence des projets issus de MADA/CADA dans le bulletin de l'AFANB, la revue du MACS et au sein de l'AFMNB. Nous voulons encourager les communautés à soumettre leurs projets

MADA/CADA au prix Soleil du MACS et au prix innovation de l'AFMNB et faire la promotion du MADA/CADA sur le site web de l'AFMNB. Nous prévoyons tenir deux rencontres du réseau MADA/CADA incluant une activité de reconnaissance et de formation.



MUNICIPALITÉ COMMUNAUTÉ AMIE DES AÎNÉS

Des présentations du concept on été données au Congrès du Mouvement acadien des communautés en santé du N.-B. 2014, au forum des présidents de nos clubs et associations membres, à la deuxième conférence provinciale du Mieux-être du N.-B. à Moncton, au Sommet des aînés 2014 à Edmundston, au conseil de la Fédération des aînés francophones du Canada, à l'émission aînés et des droits produite par CHOQ-FM Toronto.

Nous continuons d'assurer un suivi auprès des communautés pour soient qu'ils adhèrent ou continuent de rendre leur communauté meilleure en étant amies des aînés.

DES ÉPARGNES À LA MESURE DE LINE CORMIER, RETRAITÉE

- FERR COLLECTIF
- FRV COLLECTIF
- CELI COLLECTIF
- REER COLLECTIF

Saviez-vous qu'en matière d'épargne, les produits de décaissement sont aussi offerts sur une base collective?

L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick a négocié une entente des plus avantageuses pour ses membres.

Nous vous offrons des solutions de groupe avec de réelles économies d'échelle.
Bonifiez vos rendements dès aujourd'hui.

Parlez-en sans tarder avec votre courtier de PCI Pension Consultants Inc. au **1 877 548-8671**.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir



Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

PLAN D'ÉPARGNE-PLACEMENT COLLECTIF POUR LES MEMBRES DE L'AFANB



Grâce à la collaboration de l'AFANB et à l'expertise de Desjardins Sécurité Financière, nous sommes heureux de vous offrir un plan d'épargne-placement collectif pour les membres de l'Association. Ce plan comprend des produits d'accumulation et de décaissement de l'épargne qui conviennent aux besoins de tous les membres. Vous pouvez dès maintenant y faire vos contributions ou y transférer votre épargne accumulée ailleurs et favoriser ainsi l'atteinte de vos objectifs.

RÉGIMES D'ACCUMULATION D'ÉPARGNE DISPONIBLES

REER : régime enregistré d'épargne-retraite
CÉLI : compte d'épargne libre d'impôt

RÉGIMES DE DÉCAISSEMENT D'ÉPARGNE DISPONIBLES

FERR : fonds enregistré de revenu de retraite
FRV : fonds de revenu viager
Rentes viagères ou de durée

Avantages du plan d'épargne-placement de l'AFANB

- Disponibilité de toute une gamme d'options de placement comme des fonds garantis, à revenus fixes, d'actions canadiennes, américaines ou mondiales;
- Accès à des fonds gérés par des gestionnaires de haut niveau spécialisés en retraite dont vous ne pourriez bénéficier en tant qu'investisseur individuel;
- Disponibilité de toutes les options de revenus de retraite (FERR, FRV, Rentes);
- Élimination des frais d'entrée et de rachat sur les produits de placement, et frais de gestion moins élevés sur un plan collectif ce qui a un effet avantageux sur votre rendement;
- Conseils avisés en finances personnelles à la retraite.

Notre situation financière, pourquoi ne pas en discuter avec un conseiller ?

Nous cherchons tous à prendre les meilleures décisions pour améliorer notre situation financière, avant comme pendant la retraite. Pourquoi ne pas valider vos décisions avec un expert? En profiter pour connaître toutes les options de placement et de revenus de retraite (publics et privés) qui s'offrent à vous afin de choisir ce qui vous convient le mieux? Notre mandat, c'est justement de vous conseiller.

Nous travaillons comme consultant en Régimes de retraite et en planification de la retraite. Notre travail nous amène à conseiller les gens sur la gestion de leur épargne. Notre approche conseil, par opposition à une approche de vente, favorise les décisions éclairées. Ainsi, que ce soit pour une planification de retraite complète ou simplement pour obtenir une deuxième opinion sur vos choix, profitez de nos services.

COMMENT NOUS JOINDRE?

TÉLÉPHONE : 1-877-548-8671

COURRIEL : Amédée Haché : hacha@nb.sympatico.ca • Mélanie Lagacé : lagace.mel@gmail.com

SITE INTERNET : www.pcipensionconsultants.com

Vous pouvez aussi appeler
l'AFANB au 1-866-523-0090

Amédée Haché, B.a., M. Eco., CLU - PCI Pension Consultants Inc.



Quand la retraite?

Récemment, en repassant mes dossiers, il y en a un nommé de la façon suivante :
« **La retraite, non merci.** »

Pourquoi une telle appellation? Eh bien, je suis toujours un peu surpris lorsque l'on me demande si je songe à prendre ma retraite prochainement.

La réponse vient spontanément. Non, j'aime le travail que je fais et j'aurai de la difficulté à remplacer cette vie très active principalement par des loisirs.



Amédée Haché



Mélanie Lagacé

En fait, la retraite est une chose très personnelle. Certaines personnes voudront se retirer du travail très tôt entre l'âge de 55 et 60 ans alors que d'autres attendront l'âge normal de retraite (soi-disant 65 ans). Pour d'autres, il n'y a pas d'urgence et les activités professionnelles se poursuivent bien au-delà des 65 ans. On remarque aussi que la retraite, pour certaines personnes, n'est en fait qu'une réorientation de carrière. On prend sa retraite pour faire ce que l'on aime et bien souvent sur la base d'un travail autonome.

Depuis environ 5 ans, j'ai la chance de travailler avec les aînés et aînées, membres de l'Association, en mettant à leur disposition le Plan d'épargne placement. Le travail se continue et chaque mois, des participants s'ajoutent à ce programme. Lorsque des gens acceptent de nous faire confiance, on ne veut pas les décevoir et l'on veut être présent lorsqu'ils ont besoin de nous. Avec cet objectif en tête, j'ai mis en place un plan de relève afin de faire face aux imprévus.

Depuis le mois de novembre 2013, Mélanie Lagacé s'est jointe à moi à titre d'associée dans mon entreprise, PCI Pension Consultants Inc. La nuance est importante, elle est associée à mon entreprise et elle n'est pas une employée. Elle possède les permis nécessaires à l'exécution de ses fonctions et elle a le souci

de vous servir avec le même enthousiasme, le même professionnalisme et le même dévouement que je le ferai moi-même. Il est aussi possible qu'une autre ressource se joigne à nous au cours des prochains mois afin de continuer le travail de service que nous poursuivons.

La planification de ses affaires personnelles est une chose très importante et elle ne l'est pas moins à l'âge de la retraite.

Récemment, le Gouvernement a changé les règles du jeu dans les politiques sur les Foyers de soins. Pour les plus curieux qui auront fait une petite recherche, ils se seront aperçus que ces services sont non assurés par le Gouvernement et que les bénéficiaires sont les premiers responsables de cette facture. Le Gouvernement intervient pour défrayer les coûts des personnes qui n'ont pas les moyens de payer, mais pour les autres plus fortunés, la facture revient aux bénéficiaires des soins et en l'occurrence à leur conjoint. Heureusement, le pourcentage des aînés qui auront besoin de ces services est limité à 4 ou 5 % de la population concernée. De plus, le niveau d'exemption des actifs liquides a été fixé à 100 000 \$ pour

un couple et 50 000 \$ pour une personne seule.

Rien n'empêche cependant de se préparer à cette éventualité par une bonne connaissance du dossier et possiblement par une bonne planification de ses affaires financières. Il serait regrettable de constater que des aînés pourraient être tentés d'éviter de payer pour les services dont ils ont besoin tels que les Foyers de soins et d'être pris au piège dans

des situations difficiles. Certains pourraient être tentés de donner leurs avoirs à certains membres de la famille sans tenir compte des règles d'attribution fiscales. D'autres pourraient être soumis à des risques de fraudes et d'abus financiers comme c'est trop souvent le cas dans des circonstances pareilles. Des promesses, des ententes verbales, des documents signés sur des coins de tables mènent souvent à des problèmes et sont souvent difficiles à faire respecter.

Sur une note plus positive, rappelons-nous que nous vivons de plus en plus longtemps et malgré les aléas du vieillissement, nous vivons aussi plus longtemps en santé avec nos capacités physiques et mentales. De plus en plus d'aînés adoptent de bonnes habitudes de vie afin de maintenir une bonne qualité de vie auxquelles nous tenons tous.

Bonne réflexion

Amédée Haché

Si vous désirez réagir à cet article, vous pouvez le faire en envoyant vos commentaires à l'adresse suivante:

C. P. 27100, Dieppe, NB E1A 6V3
ou par courriel:
aafanb@nb.aibn.com



Le projet Radio 50 + prend son envol : bienvenue aux bénévoles!

Depuis quelques semaines, sept radios membres de l'Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick (ARCANB) et l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB) travaillent à mettre sur pied une série d'émissions créée par et pour la communauté francophone des 50 +.

Ce projet, qui est rendu possible grâce au programme Nouveaux Horizons du gouvernement du Canada, permettra, entre autres, d'informer la population des 50 + sur toutes sortes de sujets touchant notamment la santé, le mieux-être, les loisirs, les sports, et les enjeux relatifs au vieillissement de la population.



Louise Blanchard et Théo Noël, en pleine séance de formation radio à la station CKRO à Pokemouche.

Pour assurer la viabilité et le dynamisme de cette série d'émission, les stations participantes sont à la recherche de bénévoles qui désirent s'initier au monde de la radio.

«Déjà quelques équipes de bénévoles ont débuté leur formation afin d'être bien à l'aise, en septembre, pour débiter l'animation des émissions hebdomadaires», affirme Mylène Dugas, coordonnatrice du projet. «Cependant, il y a encore de nombreuses places à combler dans certaines régions, c'est pourquoi on lance à nouveau l'appel aux membres de l'AFANB ainsi qu'à la communauté des

50 +, afin de recruter davantage de bénévoles. Si la radio est un monde que vous désirez découvrir, ce projet est une opportunité incroyable, car il est accompagné d'une série de formations et d'une équipe technique pour rendre votre expérience agréable et enrichissante!»

Les radios communautaires participantes au projet Radio 50 + sont situées à Pokemouche (CKRO), Shédiac (CJSE), Edmunston et Grand-Sault (CAFI), Kedgwick (CFJU), Balmoral et Campbellton (CIMS), Fredericton (CJPN) et Saint-Jean (CHQC).

Pour en savoir plus et pour devenir bénévole, contactez Mylène Dugas par téléphone au (506) 724-3744 ou par courriel à l'adresse : mylene@elancommunication.ca.

Chaque émission, d'une durée de 30 minutes, sera diffusée en direct à heure de grande écoute et débutera vers la fin septembre 2015, pour une période d'environ 42 semaines.



RENDEZ-VOUS mieux-être 50+



En avril et en mai dernier, plus d'une dizaine de clubs et de comités, membres de l'AFANB, ont accueilli les Rendez-vous mieux-être 50+. Plusieurs autres groupes les accueilleront en octobre et novembre prochain.

Appelés autrefois Forum santé et mieux-être, ces Rendez-vous offrent aux participantes et participants des ateliers et des activités permettant aux 50 ans et plus de parfaire leurs connaissances sur des sujets d'intérêt tel que l'activité physique, la nutrition, et les divers autres aspects de la santé et du mieux-être, tout en socialisant avec les personnes présentes et partageant de bons moments avec d'autres aînés de leur milieu.

Le nouveau responsable des Rendez-vous mieux-être, Jacques Ouellet, indique qu'il est temps de renouveler la formule afin d'ajouter de l'interactivité et du divertissement

à ces rencontres. « Au chapitre des nouveautés, nous offrons un volet chanson avec nul autre que Danny Boudreau, qui, accompagné de Justin Doucet, violoniste, nous offrait un tour de chant qui clôturait chacune de nos rencontres. »

Le programme inclut également l'atelier « Le choix des aliments pour vieillir en santé », qui est offert en collaboration avec la chercheuse Lita Villalon et des étudiantes de l'École des sciences des aliments de nutrition et d'études familiales (ÉSANEF) de l'Université de Moncton. « L'objectif de l'atelier est d'aider les aînés francophones de la province du Nouveau-Brunswick à faire des choix alimentaires sains pour vieillir en santé », explique Jacques Ouellet. « Nous avons eu des groupes de discussion avec les aînés afin de bien cibler leurs besoins, les difficultés qu'ils rencontrent pour bien s'alimenter et les expériences et savoir-faire qu'ils possèdent. L'emphase a été mise sur

l'identification des difficultés que les aînés éprouvent à s'alimenter (ex. : comprendre les étiquettes nutritionnelles, comment faire les achats à l'épicerie, etc.), comment composer une alimentation équilibrée, le maintien du poids sain, la prise en charge de problèmes de santé (diabète, maladies de cœur et ostéoporose) et la préparation des collations et repas nutritifs et savoureux pour les aînés et leurs petits-enfants. »

Les 50 ans et plus ont participé en grand nombre aux Rendez-vous mieux-être 50+ qui ont eu lieu dans différentes localités de la province. D'autres Rendez-vous sont prévus à l'automne prochain, vous pouvez consulter le Facebook de l'AFANB dans les semaines à venir pour connaître les dates. Pour plus d'information, contactez le responsable, Jacques Ouellet au (506) 544-1463 / jacouell@nbnet.nb.ca



De gauche à droite : Maaike Van-der-Plus, Alice Dostie, Jenny-Lee Michaud, Lita Villalon, professeure titulaire retraitée de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales, Maryse LeBlanc, Hawa Sidibé et Stéphanie Godin

Porte-voix, défenseur et promoteur des **DROITS, BESOINS** et **INTÉRÊTS**
des francophones de 50 ans et plus du Nouveau-Brunswick

Devenez membre dès aujourd'hui !

POUR AUSSI PEU QUE 14 \$ PAR ANNÉE

et bénéficiez de nombreux privilèges, qui répondent à vos besoins :

- Réductions sur des produits et services (assurances auto/maison/voyage, etc.);
- Formation et information (Rendez-vous mieux-être 50+, conférences, etc.);
- Activités sociales, sportives et culturelles (Jeux de l'Acadie 50+, Carrefour 50+, programmation régionale, etc.)
- Et bien d'autres encore!

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Chèque Mandat-poste VISA MASTERCARD

Numéro de la carte : _____ Date d'expiration : ____/____/____



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

(Au cœur de l'action en Acadie!)

INFOS : 1-866-523-0090 • 1-506-386-0090

aafanb@nb.aibn.com

www.aafanb.org



Le Conseil d'administration de votre Association...

À VOTRE ÉCOUTE !

Roger Martin, président
(506) 778-8684
rogmart1950@gmail.com

Janine Renault,
vice-présidente et administratrice
Restigouche Est
(506) 753-7208
robjan16@rogers.com

Pauline Dubé, administratrice
Restigouche Ouest
(506) 284-2309
dflavien@rogers.com

Ginette Boudreau Doucet,
administratrice
Chaleur
(506) 783-8934
gbdoucet@hotmail.com

Laurence Beaulieu-Arsenault, administratrice
Shédiac - Cap-Pelé
(506) 532-3397
earsenau@nbnet.nb.ca

Roger Richard, administrateur
Kent-Nord - Rogersville - Miramichi - Baie Ste-Anne
(506) 775-2583
marfum59@gmail.com

Lina Després, administratrice
Kent Sud
(506) 576-6596
linadespres1@gmail.com

Normand Gionet, administrateur
Dieppe - Moncton
(506) 381-0726
normand.gionet@umoncton.ca

Jean Saint-Pierre, administrateur
Fredericton - Saint-Jean
(506) 674-1982
jeansaintpierre@ymail.com

Théo Noël, administrateur
Grand Caraquet
(506) 727-2122
bascaraquet@hotmail.com

Solange Haché, administratrice
Grand Tracadie-Sheila - Néguaç
(506) 395-9451
solangeh@nb.sympatico.ca

Rose-Marie Chiasson Goupil,
administratrice
Shippagan - Lamèque - Miscou
(506) 344-7051
rosemariecg6@gmail.com

Lionel Arsenault, administrateur
Grand-Sault - La Vallé
(506) 473-9815
clar@nb.sympatico.ca

Carmon Dubé, administrateur
Madawaska
(506) 739-9357
lincoln40v12@hotmail.com

Gilmond Larocque, président
Jeux de l'Acadie 50+
(506) 344-7114
gilmond1@nbnet.nb.ca



Rencontre provinciale des clubs, comités régionaux et Carrefour Coop 50+

Le 2 mai dernier avait lieu la rencontre annuelle des représentants des clubs, des comités régionaux, du Carrefour Coop Chaleur 50+.

À ce rendez-vous, les membres du CA étaient présents. « C'est plaisant de constater la belle participation de toutes les régions de la province », a dit le président de l'AFANB Roger Martin lors de son mot de bienvenue.

Le but de l'activité majeure de la journée était d'identifier les priorités des clubs, des comités régionaux, du Carrefour Coop 50+ et par le fait même, celles de l'AFANB.

Après un travail d'équipe et un exercice individuel où chaque membre donnait ses priorités, la compilation a donné le résultat final suivant en ordre d'importance :

Dans l'ensemble, les personnes qui ont participé étaient satisfaites du déroulement de la journée et elles se disent prêtes à continuer le travail pour l'avancement de l'AFANB pour le mieux-être des personnes âgées francophones.

RÉSULTAT FINAL

- recrutement;
- activités;
- intérêts des membres;
- reconnaissance des bénévoles;
- formation;
- communication;
- financement;
- sentiment d'appartenance;
- identification des besoins et des préoccupations des membres
- structure.



Les représentants participent activement à l'activité d'identification des priorités des clubs, des comités régionaux, du Carrefour Coop 50+.

Bref compte rendu de l'AGA de l'AFANB

17 OCTOBRE 2014 À FREDERICTON

En 2014, l'AGA de l'AFANB a eu lieu le 17 octobre afin de permettre aux membres d'assister à la Convention de l'Acadie qui avait lieu les 18 et 19 octobre à Fredericton. Cette démarche a permis à une bonne majorité de demeurer pour les sessions offertes à la Convention de l'Acadie.

Dans ce nouveau contexte, près de soixante-dix membres étaient présents à l'AGA. Comme à l'habitude, les différents sujets de l'AGA ont été présentés : le procès-verbal de l'AGA de 2013 et le suivi au procès-verbal de 2013, le rapport financier, le rapport du président et celui du directeur général et finalement, les propositions du conseil d'administration et des membres.

Par la suite, l'élection à la présidence d'un mandat de deux ans et l'élection de quelques membres du conseil d'administration pour remplacer des membres qui terminaient leur mandat. Élu par acclamation, Roger Martin a accepté de se présenter pour un autre mandat de deux ans.

Merci à tous les membres de votre participation et à l'an prochain pour l'AGA 2015 à Petit-Rocher. Lors de cette rencontre, nous soulignerons 15^e anniversaire de fondation de l'AFANB.

Jean-Luc Bélanger, directeur général



LES VOYAGES DIASPORACADIE

Le spécialiste des voyages culturels acadiens

La LOUISIANE des cousins Cadiens

Du 5 au 14 octobre 2015

Nouvelle-Orléans, Lafayette et le pays cadien.

Participation au Grand Réveil Acadien 2015.

Il reste encore quelques places !

Nouveau voyage, destination soleil !

La Martinique des Acadiens

Une semaine sur l'île française. Découverte de la culture locale et du passage historique des Acadiens. Temps libres pour la plage et le soleil.

Hiver 2016

Le grand classique :

La France des Acadiens

Le Poitou, La Rochelle, Nantes, Belle-Île-en-mer, St. Malo, Paris et beaucoup plus encore !

2 semaines, fin mai- début juin 2016

Information :

Claude Boudreau

Courriel : diasporacadie@gmail.com

www.diasporacadie.com

506.850.7662

Fumer, c'est PAS COOL

L'AFANB, en considération des nombreux effets néfastes de la cigarette et de la fumée secondaire sur la santé de la population et désireuse de poser un geste positif afin de contribuer à la lutte anti-tabac, a obtenu un projet du gouvernement du N.-B. afin de réaliser une initiative intergénérationnelle dans le cadre de la prochaine Journée mondiale sans tabac qui aura lieu le 31 mai 2015.

La campagne « Fumer c'est pas cool », vise à :

- Sensibiliser les jeunes aux nombreux effets néfastes du tabagisme sur leur santé et celle de leurs proches;
- Encourager les jeunes à s'engager à ne pas fumer ou à cesser de fumer au cours de la prochaine année;
- Inviter les jeunes à poser un geste concret lors de la Journée mondiale sans tabac, le 31 mai prochain, soit de porter le macaron « Fumer c'est pas cool » et de remplir et envoyer la carte postale d'engagement anti-tabac à l'Association francophone des aînés du N.-B.

À titre d'aîné.e participant.e, vous contribuez à la campagne :

- En portant le macaron « Fumer c'est pas cool » le 31 mai 2015, lors de la Journée mondiale de lutte au tabagisme;
- En partageant votre expérience personnelle de non-fumeur ou d'ancien fumeur avec un/des jeunes, afin de devenir pour eux un modèle positif anti-tabac;
- En remettant, d'ici le 31 mai prochain, le macaron « Fumer, c'est pas cool » et la carte d'engagement anti-tabac à un ou des jeunes, en les incitant à s'engager à leur tour, pour leur santé et celle de leur proche, à ne pas fumer ou à cesser de fumer.



Classe de Frédéric Roussel de l'École La Villa des Amis à Tracadie Beach dans le cadre du projet Intergénérationnel "Fumer, c'est pas cool"

L'AFANB :

- Vous fournit le matériel à remettre aux jeunes;
- Prépare et diffuse dans les radios communautaires un message de sensibilisation à la Journée mondiale sans tabac, invitant les jeunes à prendre l'engagement de renoncer au tabac ou de cesser de fumer;
- Assure un suivi à la campagne en contactant par courrier ou par courriel les jeunes ayant complété et fait parvenir leur carte postale d'engagement anti-tabac dans un délai de deux mois, ce afin de leur fournir de l'information supplémentaire et des références pouvant les aider à maintenir leur engagement.

Pour plus d'informations sur le projet ou pour obtenir du matériel supplémentaire, contactez la responsable de l'initiative, Jacques Ouellet, au (506) 544-1463 ou Mélanie Saintil au 1-866-523-0090.





VOTRE RETRAITE dans trois ans... un an... maintenant!

VOUS PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE...

Avez-vous songé au style de vie que vous désirez conserver à votre retraite?

Savez-vous combien vous coûtera la retraite désirée?

VOUS ÊTES DÉJÀ RETRAITÉ...

Disposez-vous d'un plan de revenu de retraite?

Avez-vous planifié votre succession?

**ASSUREZ-VOUS LA MEILLEURE RETRAITE QUI SOIT
AVEC L'APPUI DE VOTRE CONSEILLER EXPERT.**

Prenez rendez-vous!
acadie.com



Caisses populaires
acadiennes

plus haut plus loin ensemble

Fidèle à sa mission de « **regrouper les francophones de 50 ans et plus afin de promouvoir leur mieux-être, de veiller à la défense de leurs droits et ainsi, de contribuer à leur épanouissement personnel et à celui de toute la société** », l'association vous invite à participer à la 15^e Assemblée générale annuelle, le samedi 12 septembre, au Domaine Étudiant, 636, rue Principale Petit-Rocher, NB E8J 1T7 et au banquet où sera souligné le 15^e anniversaire de l'AFANB au Club d'âge d'or, 609, rue Principale, Petit-Rocher, NB E8J1H3.

Pour ces deux activités majeures, vous trouverez le programme inclus dans la revue La Voix à la page 13 et cette fiche d'inscription précise les autres détails.



Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

À noter que l'inscription à l'AGA et au banquet est GRATUITE.

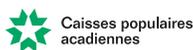
Vous pouvez vous inscrire par courriel à aafanb@nb.aibn.com ou par téléphone au 506 386-0090 ou au numéro sans frais 1 866-523-0090 ou par courrier postal.

Faites-nous connaître votre intention pour l'AGA et le banquet au plus tard le lundi 7 septembre pour permettre aux personnes responsables d'organiser les activités selon le nombre de participantes et participants.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!
Mélanie Saintil, adjointe administrative



Nos partenaires



AVIS AUX MEMBRES

N'oubliez pas de nous faire part de votre nouvelle adresse **SI VOUS DÉMÉNAGEZ**. Merci!

Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick

C. P. 27100

Dieppe NB, E1A 6V3

Téléphone (506) 386-0090 | Sans frais : 1 866-523-0090

Télécopieur : (506) 384-7009

Courriel : aafanb@nb.aibn.com | Site web : www.aafanb.org

